

Agent polyvalent de service logistique

L'agent polyvalent de service logistique contribue à l'administration des équipements matériels, du mobilier de la collectivité et à l'intendance. Il effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site.

Le métier

L'agent polyvalent de service logistique travaille seul ou en équipe. Ses horaires sont réguliers ou décalés, il peut être d'astreinte (pour les concierges). Il est fréquemment en déplacement sur le territoire, et exceptionnellement hors du département. Il porte des vêtements professionnels adaptés. Il est responsable dans l'utilisation du matériel et est autonome dans l'exécution de ses tâches.

Les activités

- Participer à l'organisation matérielle des réunions, des réceptions
- Assurer la manutention lors des déménagements, des expositions
- Stocker et faire l'inventaire du matériel

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'adjoint technique, ou d'adjoint technique des établissements d'enseignement de 1^{ère} classe, mais peut être réalisé sans concours.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME